

L'École polytechnique rend l'intelligence artificielle obligatoire en deuxième année pour tous les élèves ingénieurs

AI in Education · Bonne pratique · France

Score de qualité : 13/100

Niveau de preuve : Prudentes / limitées

Résumé

À partir de septembre 2026, l'École polytechnique impose à tous les élèves de deuxième année du Cycle Ingénieur Polytechnicien un cours obligatoire d'environ 35 heures sur l'IA, couvrant les fondements algorithmiques et des applications interdisciplinaires dans dix départements académiques.

Dimensions clés

Dimension	Score
Evidence of learning impact	0/3
Equity & inclusion	0/3
Transparency, ethics & data protection	1/3
Teacher capability & pedagogy	0/3
Scalability & sustainability	1/3

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-16

[École polytechnique \(Institut Polytechnique de Paris\)](#) — consulté le 2026-09-16

[École polytechnique — official announcement](#) — consulté le 2026-09-16

[Le Monde Informatique — Polytechnique généralise l'enseignement de l'IA](#) — consulté le 2026-09-16

Citer — Evidoria. *L'École polytechnique rend l'intelligence artificielle obligatoire en deuxième année pour tous les élèves ingénieurs*. ID persistant : bbbba084-4e47-4dec-9233-7f9af8040904.